



Convention de partenariat pour l'implantation provisoire de conteneurs de collecte TLC (textiles / linge de maison / chaussures)

Rapport n° CP/2013/693

Service gestionnaire :

Service eau, assainissement et déchets

Résumé :

Les récentes évolutions réglementaires des Lois Grenelle renforcent la mise en place d'actions de prévention des déchets par les Départements et par les EPCI de collecte. Le Conseil Général a approuvé le 21 juin 2011 un accord-cadre avec l'ADEME pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan départemental de prévention.

Dans ce cadre, il est proposé d'organiser une collecte de vieux vêtements pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en partenariat avec Le Relais Est. Cette collecte viendra compléter celle de jouets réalisée depuis 2011, en partenariat avec Carijou.

1) Le plan départemental de prévention

Le plan départemental de prévention (PDP) est un partenariat entre le Conseil Général et l'ADEME, sous forme d'un accord-cadre d'une durée de 5 ans, approuvé par le Conseil Général le 21 juin 2011, et de 5 conventions annuelles d'application.

L'objectif principal assigné par l'ADEME au Département est le déploiement de programmes locaux de prévention couvrant 80 % au moins de la population du territoire au bout des 5 années.

Les autres objectifs portent sur l'éco-exemplarité, l'animation des programmes locaux de prévention, les opérations de sensibilisation conduites à l'échelle du département, et tournées vers les acteurs économiques. Des indicateurs d'activités et des indicateurs d'impact du plan, mais aussi des actions éco-exemplaires, sont suivis.

2) La collecte de vieux vêtements

La collecte de vieux vêtements se déroulera en même temps que la collecte de jouets, du 12 novembre au 12 décembre 2013.

Les chefs d'établissements seront appelés à se prononcer courant octobre sur leur souhait de participation à cette opération et éventuellement de l'ouvrir au grand public.

Le Relais Est, membre de Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire, se chargera de l'installation des conteneurs ainsi que de leur vidange.

Les dons seront ensuite acheminés vers un centre de tri de textile, avant d'être :

- réutilisés en friperie,
- exportés en Afrique
- recyclés en chiffons d'essuyage ou en isolant.

Un bilan des collectes sur le territoire sera réalisé à l'issue de cette opération.

Une convention de partenariat sera établie entre le Département du Bas-Rhin et le Relais Est, pour l'implantation provisoire des conteneurs de collecte. Cette convention n'a pas d'incidence financière.

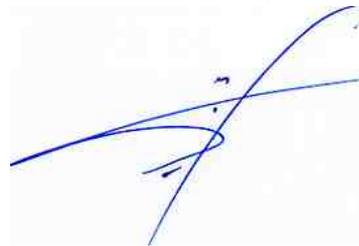
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve la convention de partenariat entre le Département et le Relais Est pour l'implantation provisoire de conteneurs de collecte de vieux vêtements.

Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer cette convention.

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL